COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 11/12/2021

Ségur de la santé :

30 millions d'euros d'aides pour améliorer l'offre de santé et l'accompagnement des Landais

Le plan régional d'aides Ségur, décliné en Nouvelle-Aquitaine par l'Agence régionale de santé en concertation étroite avec les acteurs territoriaux concernésⁱ, a fait l'objet d'annonces la semaine dernière. Dans les Landes, ce sont à ce jour presque 30 millions d'euros qui sont alloués pour améliorer et moderniser le système de santé pour les 10 ans à venir. Ces montants d'aides historiques vont concerner les établissements sanitaires et médicosociaux. Ces financements ont pour objectif de répondre aux besoins de la population tout en favorisant l'attractivité des professionnels de santé.

Les aides apportées aux établissements en Nouvelle-Aquitaine doivent permettre de faire évoluer l'offre de santé dans les territoires pour qu'elle réponde aux défis majeurs de notre système de soins : l'évolution de la démographie de notre région, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, l'accès aux innovations technologiques et organisationnelles, la soutenabilité financière, une prise en charge coordonnée et participative entre tous les acteurs du système et ce, sur l'ensemble des 12 départements de la région.

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a également la volonté d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé. Au-delà de la qualité et de l'accès aux structures de soins et d'accompagnement, les aides Ségur vont donc permettre d'optimiser et améliorer l'attractivité pour les professionnels de santé, une démarche déjà engagée au travers des revalorisations salariales.

Les investissements Ségur dans les Landes : une réponse massive aux enjeux de santé du territoire, 100% des établissements de santé soutenus

Les aides Ségur de la Santé vont moderniser l'offre de soins et d'hébergement en restructurant des bâtiments anciens, en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en misant sur le développement durable (enveloppe dite des investissements structurants). Elles permettent également de renforcer les soins de proximité en lien avec la ville, de favoriser les investissements courants nécessaires à la vie quotidienne dans les établissements ou encore d'aider les structures les plus endettées.

Les aides Ségur de la santé dans les Landes tiennent également compte d'inégalités d'accès aux soins du fait de la taille du département (2^{ème} département le plus étendu de la Métropole). avec une enveloppe financière au titre des inégalités territoriales allouée à certains départements dont les Landes.

Les aides Ségur de la Santé viennent aussi améliorer le quotidien des patients et résidents accueillis, mais aussi des soignants et accompagnants, grâce à des financements pour l'acquisition de matériels et petits équipements, de rénovation de petits locaux pour faciliter la prise en charge de tous les jours et pour améliorer les conditions de travail des soignants (enveloppe dite d'investissements du quotidien).

Enfin, les aides Ségur de la Santé viennent conforter les marges d'investissement des établissements de santé (enveloppe dite de restauration des marges), pour ceux qui en avaient le plus besoin, afin de leur permettre de poursuivre leur cycle d'investissement en leur offrant la possibilité de retrouver des capacités de développement.

L'INVESTISSEMENT SANTE DANS LES LANDES



30 millions d'euros d'investissementⁱⁱ



21,1 millions

d'euros pour soutenir les établissements de santé





5,3 millions

d'euros pour soutenir les Ehpad

+ 1,3 million en cours de répartition pour les investissements du quotidien



22

établissements soutenus

don

12 éligibles aux aides à l'investissement « projets structurants »



19

établissements sanitaires dont 9 au titre de projets structurants



3

Ehpad au titre de projets structurants



| Quelques exemples de projets soutenus dans les Landes

L'investissement Ségur porte sur des travaux de construction ou de modernisation des établissements hospitaliers et médico-sociaux. Ces chantiers et travaux immobiliers sont les plus visibles, mais des financements, tout aussi importants, sont consacrés au développement de services adaptés aux besoins de santé qui évoluent et à l'amélioration des conditions de travail des personnels dans le champ sanitaire et médico-social.

Dax | Landes (40) – CH de Dax

Le montant 2021 pour l'investissement au quotidien s'élève à 488 000€. L'établissement a ainsi acquis des équipements médicaux et biomédicaux pour les services au sein de l'hôpital mais également pour son antenne de St Vincent de-Tyrosse. Cette mesure permet l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients et la qualité des soins par l'amélioration des prestations aux usagers (matériels, équipements, un véhicule, lève personne, verticalisateur, fauteuil roulant, chariot, armoire, table à manger, pompe perfusion, matelas chauffant...).

Montant de l'aide : 500 000€ au titre de la restauration des marges + 488 000€ au titre de l'enveloppe investir au quotidien + 270 000€ au titre des inégalités territoriales+ 1 000 000€ d'aide régionale complémentaire

Saint-Vincent-de-Paul | SSR Saint-Louis

Cet établissement de Soins de Suite et de Réadaptation œuvre à une prise en charge particulière pour les personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité sociale. Il est composé d'une partie très ancienne et inadaptée aux normes actuelles qui pénalise les conditions d'accueil et de travail. Il est prévu de reconstruire à neuf le SSR en y adjoignant un plateau technique de rééducation moderne pour accueillir une extension de 20 places en hospitalisation à temps partiel. L'établissement bénéficie également d'une aide au titre de la restauration des marges, un soutien financier inédit améliorant l'autonomie budgétaire et participant ainsi à la crédibilité financière de l'établissement. Un appui nécessaire aux négociations avec les banques pour mener à bien le financement des investissements courants nécessaires à la continuité, la sécurité et la qualité du service au patient.

Calendrier des travaux : 2022 – 2023 Coût de l'opération : 8 200 000€

Montant de l'aide : 1M€ au titre des projets structurants + 469 280€ au titre de la restauration des marges +

19 000€ au titre de Investir au quotidien + 135 000€ au titre des inégalités territoriales

Mont de Marsan | Landes (40) – CHI Mont de Marsan

Restauration des marges: La dotation inscrite permettra au centre hospitalier de réduire son volume d'emprunt et de retrouver des marges de financements pour couvrir des besoins liés à la qualité et la sécurité du service public hospitalier. La restauration des marges a été pensée comme un levier financier et non pas comme une modalité de financement directe d'équipements.

Cette enveloppe permet de participer au bon renouvellement des équipements et travaux courants en limitant le recours à l'emprunt. Cela représente une marge de 3 M€ d'emprunt en moins sur la campagne d'emprunt 2021.

Montant de l'aide : 13 004 862€ au titre de la restauration des marges + 1 796 000€ au titre de Investir au quotidien

Capbreton | Centre européen de rééducation du sportif

L'aide à l'investissement du quotidien pour le CERS, centre spécialisé à la pointe des traitements innovants des suites d'intervention chirurgicale, de traumatisme des sportifs, des militaires, policiers ou pompiers civils en accident de service, est affectée au changement de 42 lits médicaux, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients, à la qualité des soins, et à l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Montant de l'aide : 63 800€

Labastide d'Armagnac | EHPAD Labastide d'Armagnac

Deuxième phase de modernisation de l'EHPAD qui est sur des deux sites (Roquefort et Labastide). La capacité concernée est de 56 lits et 6 places d'accueil de jour. Ce projet respecte la démarche HQE (haute qualité environnementale) et répond à un objectif de diversification de l'offre médico-sociale pour personnes âgées sur le territoire Est des Landes avec la création d'espaces adaptés aux activités. Il s'agit également d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer avec la création de deux unités protégées de 14 places et de développer l'offre d'accueil temporaire dans le cadre du dispositif d'accueil de jour itinérant. Le chantier intègre la mise aux normes des parties conservées de l'établissement.

Début des travaux : septembre 2022 Montant des travaux : 8,851M€ Montant de l'aide : 1,4M€

Mont de Marsan | Centre Hospitalier Mont de Marsan – EHPAD Le Hameau de l'Argenté

La stratégie d'évolution du Centre Hospitalier de Mont de Marsan met l'accent sur le décloisonnement des activités entre l'hôpital et la ville afin de répondre aux besoins de la population. Le programme d'investissement prévoit de restructurer la totalité du site annexe de Sainte-Anne pour lui redonner une dimension urbaine de qualité et d'organiser une offre sanitaire et médico-sociale adaptée aux besoins des usagers via notamment la construction du nouvel EHPAD « Le hameau de l'Argenté ». Ce projet d'hébergement de 139 places est résolument basé sur le modèle de demain grâce à un habitat évolutif, des maisons à taille humaine et la création d'espaces intermédiaires partagés avec la ville.

Montant du projet : 19,8M€ Montant de l'aide : 3 700 000€

Samadet | EHPAD de Samadet

Cette enveloppe financière va servir à un projet d'acquisition de matériel pour l'accompagnement au quotidien des résidents pour ce petit EHPAD en milieu rural loin des services d'urgence avec l'achat d'un bladder scanner (échographe vésical) qui peut éviter d'adresser les résidents aux urgences et des hospitalisations, des rails de transfert pour mobiliser facilement les résidents dépendants et en surpoids et prévient les troubles musculo squelettiques des agents, l'achat d'un moniteur de surveillance capable de mesurer et d'afficher plusieurs paramètres de santé (rythme, tension, température, oxygène, rythme cardiaque).

Montant de l'aide : 10 776€

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

Tél: 06 65 24 84 60 ars-na-communication@ars.sante.fr

>>> <u>Télécharger le dossier de presse régional</u>

ⁱ Élus, services de l'Etat, usagers, fédérations sanitaires et médico-sociales, représentants des professionnels de santé, établissements, assurance maladie, conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA)

Financements Ségur (investissements projets structurants, restauration des marges, enveloppe investir au quotidien) parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale (FIR).



ANNEXE

La liste ci-après présente de façon détaillée les projets par enveloppe, accompagnés et susceptibles d'être accompagnés financièrement dans le cadre du Ségur. Les financements nationaux sont parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale (ex du CH DAX dans les Landes).

Pour les investissements relevant de l'enveloppe « projets structurants », certains projets ont déjà pu faire l'objet d'une étude par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les établissements, des besoins de financements (montant fixé dans les tableaux ci-dessous), d'autres sont en cours d'analyse. Ces échanges avec les établissements et les instances de concertation se dérouleront en vague successives très rapprochées (vague 1 à 3, décisions sur ces dossiers entre le 4^{ème} trimestre 2021 et le 2^{ème} trimestre 2022) pour donner rapidement de la visibilité aux établissements.

Dans tous les cas, l'ensemble des établissements éligibles à l'enveloppe « projets structurants » ont fait l'objet d'un versement soit au titre de l'enveloppe restauration des marges ou investir au quotidien pour leur permettre d'ores-et-déjà d'améliorer leur situation financière, la qualité des prises en charge et les conditions de travail des personnels.

S'agissant des financements au titre des inégalités territoriales, ils ont été alloués dans les Landes au regard de l'étendue du département et de sa démographie. Il s'agit ici, d'améliorer l'offre de soins et l'accès aux diagnostics.

<u>Landes : 28 821 271 € au titre du Ségur :</u> Etablissements bénéficiant d'aides du Ségur de la Santé au 1^{er} décembre 2021 (+ environ 1 million au titre des investissements au quotidien dans les EHPAD en cours de répartition)

Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des CTS	Montant TTC des projets structurants (pour information)	Montant Aide au titre des projets structurants	Montant Aide au titre de la restauration des marges	Montant Aide réduction des inégalités territoriales et aide régionale à Investissement	Montant d'aide au titre de Investir au quotidien	TOTAL de l'aide SEGUR 2021 au 1 ^{er} déc 2021
TOTAL		152 899 140 €	6 300 000 €	16 239 971 €	3 370 300 €	2 911 000 €	28 821 271
SSR SAINT LOUIS	Rénovation du SSR et extension avec 20 places HDJ	8 200 000 €	1 000 000 €	469 280 €	135 000 €	19 000 €	1 623 280 €
Korian Montpribat	Transfert géographique dans de nouveaux locaux à construire sur un terrain identifié à Narosse	27 700 000 €	Vague 3 (2ème T 2022)		561 000 €	70 500 €	631 500 €
CH Mont de Marsan	Psy ; USLD ; Médecine	36 387 690 €	Vague 1 (4ème T 2021)	13 004 862 €	593 000€	1 796 000 €	15 393 862 €
CH DAX	Construction d'une Unité de chirurgie ambulatoire multidisciplinaire dédiée ; Projet de structuration sur un site unique des activités de Santé Publique aujourd'hui éparses : éducation thérapeutique, activités physiques encadrées etc ; humanisation site principal St V de Paul ; regroupement oncologie	27 000 000 €	Vague 1 (4ème T 2021)	500 000 €	1 270 000 €	488 000 €	2 258 000 €
Clinique Jean LEBON	Création d'un service de médecine de jour (cardio,pneumo, daibéto, sommeil, nutrition,)	1 204 000 €	Vague 3 (2ème T 2022)		64 000€	40 100 €	104 100 €
Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des CTS	Montant TTC des projets structurants (pour information)	Montant Aide au titre des projets structurants	Montant Aide au titre de la restauration des marges	Montant Aide réduction des inégalités territoriales et aide régionale à Investissement	Montant d'aide au titre de Investir au quotidien	TOTAL de l'aide SEGUR 2021 au 1 ^{er} déc 2021

INSTITUT HELIO MARIN de LABENNE et USLD	Projet HUMANISATION DES SERVICES (2019- 2025)	2 027 000 €	Vague 2 (1er T 2022)	2 215 829 €	31 000 €	54 600 €	2 301 429 €
FSEF CLINIQUE AIRE-SUR- L'ADOUR	Restructuration CENTRE ADOUR J SARAHIL	450 000 €	Vague 2 (1er T 2022)	25 000 €	270 000 €	33 000 €	328 000 €
GCS Clinicadour	Rénovation et mise aux normes du bâtiment d'hospitalisation.	3 530 000 €	Vague 2 (1er T 2022)			47 000 €	47 000 €
Korian Cliniques Amade et Maylis	Construction de 2 hôpitaux de jour à Bénesse- Maremne	2 900 000 €	Vague 3 (2ème T 2022)			29 600 €	29 600 €
EHPAD RES DES LANDES labastide ROQUEFORT	Rénovation / Reconstruction	8 851 247 €	1 400 000 €			En cours de répartition	1 400 000 €
EHPAD du CH Mont de Marsan	Rénovation / Reconstruction	19 818 147 €	3 700 000 €			En cours de répartition	3 700 000 €
EHPAD Hagetmau (complément PAI 2018)	Rénovation / Reconstruction	15 531 056 €	200 000 €			En cours de répartition	200 000 €
HAD MARSAN ADOUR						25 000 €	25 000 €
Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des CTS	Montant TTC des projets structurants (pour information)	Montant Aide au titre des projets structurants	Montant Aide au titre de la restauration des marges	Montant Aide réduction des inégalités territoriales et aide régionale à Investissement	Montant d'aide au titre de Investir au quotidien	TOTAL de l'aide SEGUR 2021 au 1 ^{er} déc 2021
GCS DU MARSAN						51 000 €	51 000 €
CLINIQUE KORIAN NAPOLEON					148 000 €	49 100 €	197 100 €
CH St SEVER				25 000 €	26 800 €	18 000 €	69 800 €

CENTRE DE CONVALESCENCE PRIMEROSE				14 600 €	14 600 €
KORIAN LE BELVEDERE			182 000 €	23 700 €	205 700 €
SANTE SERVICE DAX -HAD-			89 500 €	88 000 €	177 500 €
CTRE. EUROPEEN REEDUCATION DU SPORTIF				63 800 €	63 800 €